

Compte Rendu du Comité de Pilotage du site Natura 2000 des Coteaux du Tursan qui a eu lieu le 3 avril 2024 à Payros-Cazautets

Personnes présentes

BERTRAND Magali	DDTM 40
CAPDEBOSCQ Lionel	Mairie de Lauret
COUTURE Gilles	Mairie de Geaune
DUFRECHOU Jacques	Landes Nature
DULUCQ Alain	Mairie de Payros-Cazautets
DUSSAU Joël	Mairie de Payros-Cazautets
LABORDE Héléne	CD40
LABORDE Jean-Paul	Fédération des Chasseurs
LAFENETRE Jacques	Coteau du Tursan
LAMUDE Patricia	Mairie de Clèdes
LEMOINE Suzy	Landes Nature
ROBERT Yolaine	Région Nouvelle-Aquitaine
SARGIACOMO Eric	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

Personnes excusées

JACQUIER Bertrand	CAUE 40
CAZABAN Frédéric	CPIE Seignaux Adour
CINGAL Georges	SEPANSO
DOURTHE Rémi	Landes Attractivité
FORTINON Xavier	CD40
JACQUOT Hervé	OFB
LAMARQUE Marie-Claude	SFO
DELEBECQUE Luc-Olivier	CNPF
SYSSO	

Introduction

Monsieur Eric SARGIACOMO, élu régional désigné président de ce comité de pilotage introduit la réunion.

Contexte

Yolaine ROBERT, technicienne Natura 2000 à la Région Nouvelle Aquitaine (antenne de Pau) présente le transfert des missions Natura 2000 de l'Etat à la Région Nouvelle Aquitaine en précisant que la Région s'est investit dès le début de ce transfert de compétence.

Suzy LEMOINE, animatrice Natura 2000, rappelle le descriptif et les enjeux du site à savoir qu'il s'étend sur 12 communes pour une surface de 1 000 hectares, qu'il possède 7 habitats d'intérêt communautaire liés à l'activité pastorale dont 1 prioritaire (les pelouses calcicoles à orchidées) et 9 espèces d'intérêt communautaire. La déprise agricole s'accroissant est problématique pour la préservation des habitats et des espèces.

Face à ce constat, Gilles COUTURE suggère de se renseigner sur comment sont gérés des milieux similaires dans d'autres départements.

La Région travaille actuellement sur ce sujet d'animation du réseau Natura 2000. Et plus particulièrement, sur l'organisation de réunions techniques dédiées aux animateurs de site Natura 2000, avec des spécificités communes.

Volet Communication

Le site internet a été remodelé mais doit encore être mis à jour.

La dynamique de faire passer les 3 panneaux déroulants de présentation du site dans les communes va être relancée (arrêt suite au covid).

Volet Evaluation des incidences

Les animateurs rappellent qu'ils peuvent fournir gratuitement des données naturalistes aux porteurs de projet et qu'il faut privilégier une rencontre en amont du projet afin de détecter le plus tôt possible les points qui pourraient être bloquants pour un projet soumis à évaluation des incidences.

L'animateur est notamment intervenu pour un projet de plantation d'eucalyptus.

A ce point, un large débat s'ouvre entre l'administration, la fédération des chasseurs et les agriculteurs sur la situation agricole du territoire, à savoir la difficulté sur l'accès aux aides et la méconnaissance des dispositifs à mettre en place sur le territoire pour limiter la déprise tout en favorisant la biodiversité. Il est remonté la difficulté de mettre des mesures de plantations de haies (financiers et dégâts des chevreuils) ou la difficulté de renoncer aux propositions des énergéticiens qui sont sans communes mesures avec le revenu agricole.

Magali BERTRAND propose un groupe de travail sur les dispositifs financiers possibles avec les acteurs du territoire. Elle précise aussi que les plans locaux d'urbanisme sont un levier pour réglementer l'installation de panneaux photovoltaïques ou les coupes rases.

Volet MAEC

L'animatrice expose que 14 agriculteurs ont pu bénéficier des mesures agro-environnementales et climatiques au titre de la campagne 2023. Ceux-ci s'engagent à respecter un cahier des charges en faveur de la biodiversité sur une durée de 5 ans avec une compensation financière à l'hectare et par an ainsi qu'à suivre une formation d'une journée. Cela correspond à 241 hectares et 10 mares sous contrat dans le site et à proximité immédiate représentant un montant de 210 791 euros (chiffres non consolidés car l'instruction n'a pas encore eu lieu).

Les mesures mobilisées concernent le maintien du pâturage ou la fauche tardive. Magali BERTRAND relève qu'il est difficile de définir une date de fauche de référence avec le changement climatique. Lionel CAPDEBOSCQ regrette que la fertilisation ne soit pas permise car au bout de 5 ans sans amendement les prairies ne produisent plus avec le type de sol présent sur le territoire.

Landes Nature expose que les crédits pour financer les MAEC ne sont pas suffisants et seront en diminution pour les campagnes à venir. La Région NA a déjà fait remonter que le budget alloué est insuffisant par rapport aux besoins.

Le COPIIL approuve à l'unanimité la réalisation de l'animation des MAEC 2024 par Landes Nature.

Volet Contrats Natura 2000

L'animatrice présente les contrats qui sont terminés et ceux en cours.

Volet Amélioration des connaissances

- Etude sur l'état de conservation des pelouses du 6210 (CPIE Seignaux Adour) – 2021-2022

37 placettes réparties homogènement sur le site et de manière aléatoire ont été évaluées. Il ressort que 35 % des placettes sont dans un état favorable, 57 % dans un état altéré et 8 % dans un état dégradé. L'état dégradé s'explique principalement par la dynamique de fermeture par les ligneux. Il est également observé qu'entre 2019 et 2008 le site a perdu 15 % de ces surfaces de pelouses.

- Etude de recherche et de caractérisation de l'habitat des prairies maigres de fauche du 6510 (CPIE Seignaux Adour) - 2023

20 relevés du site correspondent à des prairies mésophiles à méso-hygrophiles des Arrhenatheretea elatioris rattaché à l'alliance du Brachypodio-centaureion nemoralis qui peut être rattaché à l'habitat d'intérêt communautaire du 6510 prairies maigres de fauche de basse altitude. Par ailleurs, 60 % de ces prairies sont dans un bon état de conservation.

Suite à cette étude, il est envisagé de proposer ce territoire au concours général agricole des pratiques agro-écologiques en 2025.

En 2024, il est proposé une étude sur les communautés d'annuelles pionnières des pelouses.

Il est aussi évoqué la possibilité de répondre à un appel à projet « suivis scientifiques » pour étudier les populations de chauves-souris présentes dans les boisements du Tursan.

Pour finir, Jacques DUFRECHOU remercie la confiance accordée à Landes Nature. Il précise qu'au regard du débat instauré pendant la présentation que Landes Nature s'est engagée à accompagner un projet porté par la FDSEA40 (Symbiose) dont l'objectif est de regrouper l'ensemble des acteurs du département agissant pour la biodiversité avec les 3 objectifs suivants : redorer l'image de l'agriculture, renforcer l'attrait du métier d'agriculteur et redonner une dynamique sur le territoire.

La séance est levée à 12h. M. Dulucq offre le verre de l'amitié aux participants.